

Sophia-Antipolis, le 16 Octobre 2014



## Liberté syndicale face à la répression judiciaire

Le syndicat national Solidaires Informatique appelle à un rassemblement en soutien à Mathieu Glasson, salarié condamné en première instance pour « injure publique », suite à des propos tenus collectivement, lors d'un mouvement de grève survenu le 21 mars 2013 au sein de la société Astek.

La venue de citoyens, militants syndicaux et politiques est prévue le **lundi 20 octobre à 14h** devant le Tribunal d'Aix (\*) aux côtés de Mathieu, lors de l'audience en appel de sa condamnation.

À l'occasion d'un mouvement social inédit sur la technopole de Sophia-Antipolis, plus de 170 ingénieurs de cette société de prestation en informatique s'étaient rassemblés afin de dénoncer les pratiques de la direction, représentée par Franck Platano.

Les travailleurs d'Astek dénonçaient tant les pratiques managériales brutales d'une direction autoritaire qu'un vol à la participation. Des rappels de salaires étaient également demandés pour certains salariés payés en-dessous des minimas conventionnels ou ayant subi un décalage de début de leur contrat de travail.

La foule avait alors scandé, dans un cri d'indignation générale : « *Platano, escroc !* »

Afin d'intimider les manifestants et de faire taire le mouvement social, Mathieu Glasson, représentant syndical de la section Solidaires Informatique à Astek, a été menacé de licenciement puis poursuivi en justice par Astek et Franck Platano.

Nous dénonçons un jugement inique qui condamne un collègue gréviste qui, comme beaucoup d'autres, n'a fait que dénoncer une situation de fait et a, en outre, agi dans le cadre de son mandat. Franck Platano, quant à lui, malgré les nombreuses violations de la loi dont Astek s'est rendue coupable, et dont il a largement profité, n'a jamais eu affaire à la justice.

C'est une justice à double vitesse qu'il convient de dénoncer : intraitable envers ceux qui luttent pour les droits de tous et complaisante envers les patrons et actionnaires voyous !

Quelques échos dans les médias :

**Le** reportage **France 3** : <https://www.youtube.com/watch?v=nRTofSiPQwY>

Article dans **Le Monde** : [Peut-on clamer publiquement que son patron est un escroc ?](#)

**AFP-liasons sociales** : [Direction et syndicats d'Astek Sud-Est s'empoignent sur la participation](#)

Deux pages dans **Politis** : [Sous-traitants mal traités](#)

La [veille médiatique complète](#) est disponible sur notre blog : <http://sudastek.free.fr/>.

Contact presse : Mathieu Glasson / 06 66 24 05 96 / [sud-astek@solidairesinformatique.org](mailto:sud-astek@solidairesinformatique.org)

---

\* Cour d'appel d'Aix, 7e chambre correctionnelle, palais de justice Monclar, rue Peyresc – 13616 Aix en P<sup>ce</sup>